

Département de Vaucluse – Demande d’examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d’une évaluation environnementale – Réalisation d’un giratoire sur la RD 907 au droit de l’impasse Aimé Césaire – Commune de SORGUES



Département de Vaucluse – Demande d’examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d’une évaluation environnementale – Réalisation d’un giratoire sur la RD 907 au droit de l’impasse Aimé Césaire – Commune de SORGUES



*Photo 1 – Vision en provenance du Sud à 110 ml environ du giratoire – avril 2021*

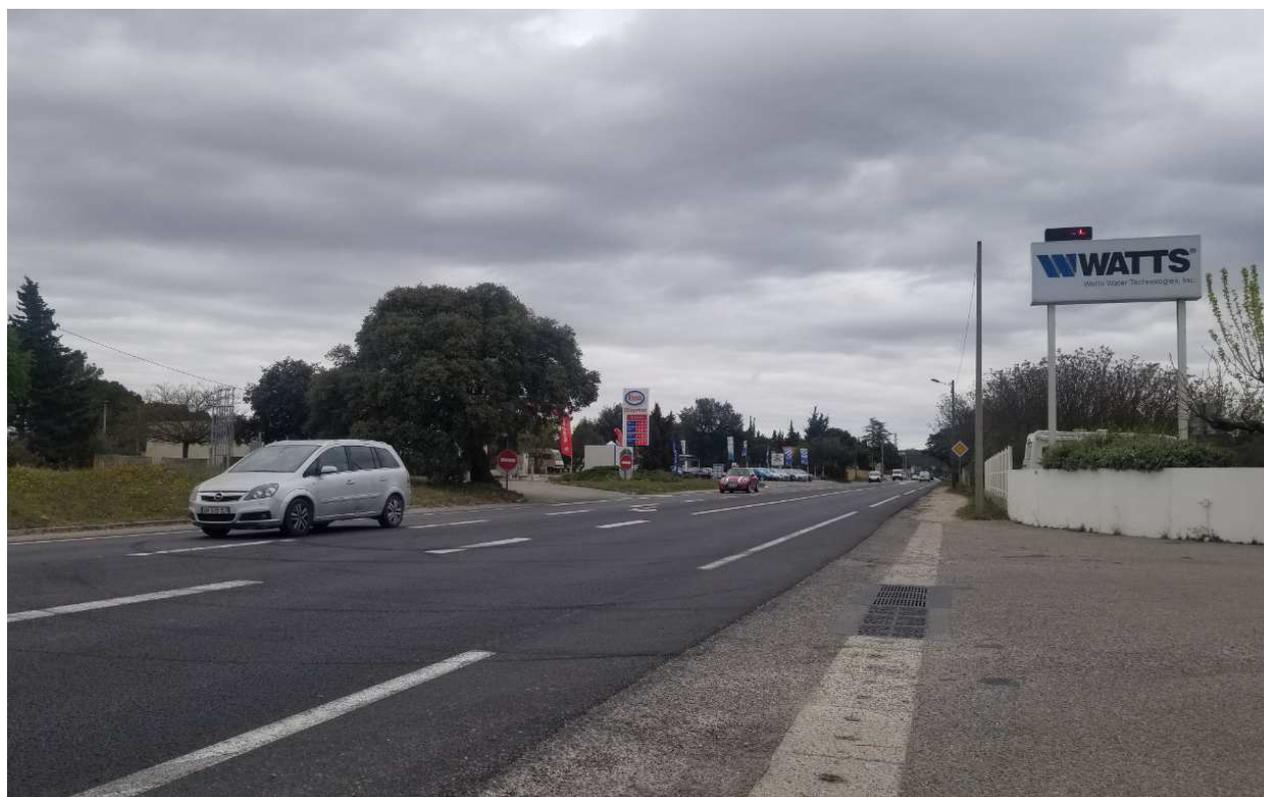


*Photo 2 – Vision depuis l’intersection RD 907/Impasse Césaire à 100 ml environ de la branche Ouest – avril 2021*

Département de Vaucluse – Demande d’examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d’une évaluation environnementale – Réalisation d’un giratoire sur la RD 907 au droit de l’impasse Aimé Césaire – Commune de SORGUES



*Photo 3 – Vision depuis l’intersection l’Impasse Césaire à 20 ml environ de la branche Ouest – avril 2021*



*Photo 4 – Vision depuis la RD 907 en provenance du Sud à 80 ml environ du giratoire – avril 2021*

Département de Vaucluse – Demande d’examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d’une évaluation environnementale – Réalisation d’un giratoire sur la RD 907 au droit de l’impasse Aimé Césaire – Commune de SORGUES



*Photo 5 – Vision depuis la RD 907 en provenance du Sud à 10 ml environ du giratoire – avril 2021*



*Photo 6 – Vision depuis la RD 907 en provenance du Nord à 25 ml environ du giratoire – avril 2021*

Département de Vaucluse – Demande d’examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d’une évaluation environnementale – Réalisation d’un giratoire sur la RD 907 au droit de l’impasse Aimé Césaire – Commune de SORGUES



*Photo 7 – Vision depuis la RD 907 en provenance du Nord à 35 ml environ du giratoire – avril 2021*



*Photo 8 – Vision depuis la RD 907 en provenance du Nord à 120 ml environ du giratoire – avril 2021*

Département de Vaucluse – Demande d’examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d’une évaluation environnementale – Réalisation d’un giratoire sur la RD 907 au droit de l’impasse Aimé Césaire – Commune de SORGUES



*Photo 9 – Vision depuis la RD 907 en provenance du Nord à 140 ml environ du giratoire – avril 2021*